



	Numéro de dossier :		1031203254
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme		
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le	2004-01-26
Sommet	-		
Contrat de ville	-		
Projet	-		
Objet	Prendre connaissance de l'analyse de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant une demande de modification du plan d'urbanisme pour un projet de construction sur un emplacement au nord-ouest de l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Drummond - Le Roc Fleuri		

De prendre connaissance de l'analyse de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises concernant une demande de modification du plan d'urbanisme pour un projet de construction sur un emplacement au nord-ouest de l'intersection du boulevard de Maisonneuve et de la rue Drummond et, le cas échéant :

1. de donner un avis de motion et adopter le projet de règlement intitulé «Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie (CO9203386)» de manière à créer un secteur de hauteur de 120 m, ainsi qu'un secteur de densité de 12 sur les lots 1 338 855 et 1 338 856.
2. de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville de Montréal.
3. de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

Signataire:

Jean MERCIER

Directeur
Ville-Marie , Bureau du directeur d'arrondissement

Numéro de dossier : 1031203254